

Flash info sur LE RESPECT DES N°AUTORISATION DE CHARGEMENT (AC)

Les n°AC qu'EGÉDIS vous transmet pour charger en dépôt doivent scrupuleusement correspondre aux produits et aux quantités qu'on vous demande.

Si votre conducteur est confronté à un N°AC qui ne correspond pas sur un de ces deux aspects avec celui du dépôt, il faut qu'il vous **alerte immédiatement**. Vous devez dans ce cas nous faire part de cette anomalie et **attendre nos instructions sur la conduite à tenir**.

NB : lors de pannes informatiques, la mise en place de modes dégradés (saisies manuelles) peut conduire à ce type de dysfonctionnement (le N°AC que vous avez ne correspond pas à celui du dépôt en qualité/produit). Ces événements sont rares mais possibles.

Imaginez les conséquences importantes que cela peut engendrer ! (mélange, repompage, frais financiers importants, etc...)

« Aussi nous comptons sur la vigilance des conducteurs et sur votre réactivité pour nous faire part de toutes incohérences ».

Le service logistique d'EGÉDIS

